

ENTRETIEN AVEC ANDRÉ MELLINGER, MAIRE DE FIGEAC.

Pourquoi l'accueil des migrants, pour la municipalité et les habitants, c'est « oui »

La municipalité et le mouvement associatif de Figeac conduisent un travail de longue haleine en matière d'accueil des migrants. André Mellinger, maire de Figeac et vice-président du Département, nous explique le sens de la démarche entreprise...

Début septembre 2015, la Ville de Figeac accrochait à la façade de sa mairie la banderole portant mention : « Figeac Ville solidaire - L'accueil des réfugiés pour nous c'est « oui » ». Au-delà de cette prise de position politique, qu'en est-il de la réalité de tous les jours ?

Y aurait-il de la part des habitants de Figeac, une prédisposition à l'accueil des migrants ?

André Mellinger : L'emplacement géographique de la ville à la croisée des chemins, a toujours fait de Figeac un lieu de passage et une terre d'accueil. De nos jours, il y a le travail remarquable mené depuis plusieurs années par une association : le CEIS (1). Aussi, lorsqu'il nous a été proposé d'ouvrir le premier CADA du Lot (2) sous l'égide du CEISS, nous avons tout de suite accepté. Au fil du temps le nombre de places a augmenté en même temps qu'était mené un formidable travail d'intégration, au point que les personnes accueillies se sont fondues dans la population. Je dirai d'une formule certes caricaturale : « Une bonne intégration des migrants, c'est quand on ne les voit plus ! » Je soulignerai également l'efficacité du travail mené par Mme Christianne Sercomanens, adjointe chargée des affaires sociales et de la solidarité. Et comme les choses se passent bien depuis plus de dix ans, nous avons pu accroître nos capacités d'accueil. Ainsi, nous avons été partants pour l'ouverture d'un CAO (3) et un peu plus tard nous avons donné le feu vert à l'installation de l'association Aurore (4). Encore une fois, il en aurait été autrement, si les choses avaient mal tourné !

C'est tout de même le maire qui donne l'impulsion en ce domaine : quelles sont vos motivations ?

D'abord je dirais que j'ai de la chance en tant que maire, car au niveau du conseil municipal, sur ce registre, majorité et opposition, nous avons été unanimement choqués par les images du petit Aylan, ce garçon Syrien d'origine kurde, retrouvé mort noyé début septembre 2015, sur une plage turque... À titre personnel, j'ai été meurtri par ces images, qui prenaient une résonance toute particulière par rapport à des membres d'une branche de ma famille, eux aussi contraints à l'exil... Par ailleurs, en faisant un tour de table, nous nous sommes rendu



André Mellinger, maire de Figeac et vice-président du Conseil départemental du Lot. © Camille Hénot.

compte combien la quasi-totalité d'entre nous a des origines étrangères, plus ou moins lointaines. Et nous nous sommes dits : « Figeac nous a accueillis, avec nos origines extra-hexagonales, nous nous devons à notre tour, au-delà de nos convictions politiques, d'être solidaires par rapport à ce phénomène des migrations ». C'est à ce moment-là qu'à l'unanimité des membres du conseil municipal, la Ville de Figeac s'est engagée. Cela a été un moment très fort pour nous tous, que d'accrocher à la façade de la mairie la banderole portant mention « Figeac Ville solidaire - L'accueil des réfugiés pour nous c'est « oui » ». Cette unanimité ne s'est pas démentie. Mais cela ne veut pas dire que tout va de soi pour tout le monde, d'autant que dans les familles s'expriment des approches différentes sur ce sujet de l'accueil des migrants. En tout cas, se manifeste une grande solidarité avec la Cimade (5) qui apporte un soutien actif aux migrants et aux sans-papiers en lien avec une large diversité d'associations caritatives (6). C'est un véritable état d'esprit qui prévaut, qui fait que tout le monde se sent concerné et met la main à la pâte. Il s'agit bien d'une action collective, ce n'est pas l'affaire d'une seule per-

sonne. Encore au dernier conseil municipal de 2018 a été votée à l'unanimité la mise à disposition des anciens locaux de la gendarmerie au profit du CEIS, pour un loyer modique, d'autant qu'on s'aperçoit que ce qui devait être provisoire a tendance à perdurer et il en sera ainsi tant qu'il y aura des migrants qui viendront frapper à notre porte.

« La solidarité envers les migrants ne doit pas laisser l'administration dans l'indifférence ! »

Face à cet élan de solidarité à caractère collectif, les « services administratifs » sous couvert d'application de la réglementation contrarient parfois vos efforts ; comment vivez-vous une telle situation ?

Je la vis forcément mal et ceci comme la totalité des élus du conseil municipal et une majorité

des habitants de Figeac, pour deux raisons principales. D'abord du point de vue de situations humaines et humanitaires, en raison des souffrances qu'ont endurées ces familles et par rapport aux risques qu'elles encourent pour leur vie, en cas d'expulsion. Nous vivons mal également les interventions de l'administration, parce que cette solidarité est le fruit de l'engagement de bénévoles au quotidien. La municipalité assure un suivi de la situation des personnes accueillies, avec le concours des associations partenaires. Mais nous devons faire en sorte de ne pas mettre en danger ceux et celles qui sont dans le collimateur de l'administration. Tout ceci est parfois compliqué à gérer !

Au niveau du conseil municipal, nous avons voté à l'unanimité une motion contre le projet de loi asile et immigration, parce que tout le monde se rend compte qu'il y a des enjeux politiques. En effet, certains ont la faiblesse de penser qu'il suffirait de mener une politique anti-migratoire pour empêcher le Rassemblement National d'accroître son audience. Certes, en Allemagne où a été pratiqué un accueil important de migrants, l'extrême droite a repris du poil de la bête. Nous sommes

conscients de cela, mais ce n'est pas pour autant qu'il faudrait perdre son âme. Nous essayons de cultiver nos valeurs et pour ma part, je cherche à être efficace. Nous plaçons pour que les familles accueillies et soutenues trouvent une issue de régularisation. Un certain nombre d'entre elles résident à Figeac depuis plusieurs années.

Avez-vous à l'esprit des exemples de gestes de solidarité des Figeacois envers les migrants ?

Tous les mois, des habitants de Figeac et du Grand Figeac se cotisent, trouvent des moyens... pour apporter toutes sortes d'aides aux personnes

accueillies. Il y a bien sûr cette histoire qui ressemble à un conte de fées (voir encadré) dont je certifie l'authenticité ! Il serait dommage à mes yeux, pour tout le monde, que ce tissu d'entraide et de solidarité laisse insensible nos « responsables administratifs ». Je rappellerai enfin que Catherine Ferrer, l'ancienne préfète du Lot, avait accepté de régulariser la famille Assioy, reconnue « parfaitement intégrée » à Figeac... À l'heure des vœux, je ne suis ni inquiet ni optimiste, je suis vigilant et je veux rester confiant pour 2019. JEAN-CLAUDE BONNEMÈRE

(1) CEIS : Comité d'Études et d'Informations pour l'Insertion Sociale. E-mail : association-ceis@wanadoo.fr

(2) CADA : Centre d'accueil de demandeurs d'asile. Contact : Chem Moulin Surgies le Surgié 46 100 Figeac. Tél. 08 90 21 03 59.

(3) CAO : Centre d'Accueil et d'Orientation. Il accueille 20 personnes hommes et femmes seules et des familles. Les mineurs isolés ne sont pas accueillis.

(4) Aurore : l'association Aurore héberge, soigne et accompagne des personnes en situation de précarité ou d'exclusion vers une insertion sociale et professionnelle.

(5) CIMADE : Comité Inter-Mouvements Auprès Des Évacués, organe créé en 1939 au sein des mouvements de jeunesse protestants, pour venir en aide, notamment, aux populations évacuées d'Alsace et de Lorraine, au nombre de 200 000 environ. La Cimade défend la dignité et les droits des personnes réfugiées et migrantes, quelles que soient leurs origines, leurs opinions politiques ou leurs convictions.

(6) Intervenient également Emmaüs, le Secours catholique, le Secours populaire. Les restos du cœur, Jamais sans toit 46...

Une histoire qui ressemble à un conte...

Une famille arrivée récemment sur Figeac a acheté une maison, après avoir vendu celle qu'elle possédait au temps où elle habitait dans une autre région de France. Comme il lui restait de l'argent après la transaction, elle a pu acquérir un appartement sur Figeac. Et elle l'a mis à la disposition d'une famille de migrants. Et André Mellinger de préciser : « Les propriétaires m'ont indiqué que le loyer était offert, jusqu'à ce que la situation de cette famille de migrants soit régularisée, et qu'elle ait un travail pour payer un loyer ! »